

---

**CEREALIS S.A**  
**SOCIETE ANONYME DE DROIT TUNISIEN FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE,**  
**COTE E AU MARCH E PRINCIPAL DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE**  
**TUNIS**  
**CAPITAL SOCIAL DE 4.888.889 TND**  
**SI EGE SOCIAL : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA**  
**APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA**  
  
**LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE**  
**IDENTIFIANT UNIQUE : 849850 A**

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**EN DATE DU 9 JUIN 2021**

L'An Deux mille vingt et un (2021) et le 9 Juin à onze (11) heures, les Actionnaires de la société CEREALIS S.A Société anonyme de droit tunisien faisant appel public à l'épargne Cotée au marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis Au capital social de 4.888.889 TND , dont le siège social est situé immeuble Amir el Bouhaira appartement n°1, rue du lac Turkana les Berges du lac, 1053, Tunis - Tunisie, immatriculée au Registre National des Entreprises sous 849850 A (la **Société**), se sont réunis à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, sur convocation de son Conseil d'Administration par des avis publiés au Journal officiel de la République Tunisienne numéro 38 du 11 Mai 2021, au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises numéro 95 du 7 mai 2021 ainsi que dans deux journaux quotidiens à savoir Al Chourouk et le Quotidien du 08 Mai 2021.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'Assemblée lors de son entrée en séance tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Mohamed Salah Gahbiche.

Monsieur Karim Gahbiche est désigné comme secrétaire.

Monsieur Abdelbasset Ben Moussa représentant de La Société Ekuity Capital et Monsieur Hammadi Mokdadi représentant des petits porteurs sont désignés comme scrutateurs.

Monsieur Mohamed Triki Commissaire aux Comptes de la Société a été régulièrement convoqué à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Le bureau étant ainsi composé, monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué et annexée au présent procès-verbal que des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social sont présents ou représentés, soit trois millions huit cent quatre vingt-dix mille trois cent quarante neuf actions (**3 890 349**) représentant soixante dix-neuf virgule cinquante huit pour cent (**79.58 %**) du capital social et des droits de vote de la Société et, qu'en conséquence le quorum ainsi atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Une copie des statuts de la Société ;
- Les avis publiés au Journal officiel de la République Tunisienne numéro 38 du 11 Mai 2021, au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises numéro 95 du 7 mai 2021 ainsi que dans deux journaux quotidiens à savoir Al Chourouk et le Quotidien du 08 Mai 2021.
- La liste des Actionnaires de la Société ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- La feuille de présence de la présente Assemblée Générale Ordinaire ;
- Le texte du projet des résolutions ;
- Le rapport annuel de Gestion sur l'exercice 2020.

- Les états financiers se rapportant à l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Les états financiers se rapportant à l'activité du groupe Céréalis pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; et
- Les rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

Monsieur le Président rappelle que la présente Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée en ces jours, heure et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
3. Examen et approbation des états financiers individuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
4. Examen et approbation des états financiers consolidés du Groupe Céréalis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et distribution des dividendes.
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
7. Quitus aux Administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
8. Proposition de renouvellement des mandats de certains Administrateurs.
9. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs.
10. Pouvoirs pour formalités.

Après discussion et échange de vues sur les points à l'ordre du jour, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Monsieur le Président, donne la parole au Commissaire aux Comptes de la Société pour la lecture et la présentation du rapport général et spécial afférents aux états financiers individuels et Consolidés de la Société relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dits rapports.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents aux états financiers individuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits états financiers se soldant par un bilan de vingt-cinq millions neuf cent cinquante et un mille deux cent soixante-trois Dinars Tunisiens (25.951.263 TND) et faisant ressortir un résultat deux millions six cent quatre-vingt-deux mille trois cent sept Dinars Tunisiens (2.682.307 TND).

*Cette résolution, mise aux voix est adoptée, à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports général du commissaire aux comptes afférents aux états financiers consolidés du groupe Céréalis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les dits états financiers se soldant par un bilan de trente et un millions quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept Dinars Tunisiens (31.099.597 TND) et faisant ressortir un résultat net de trois millions cinq cent vingt-six mille huit cent vingt-six Dinars Tunisiens (3.526.826 TND).

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

### **CINQUIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comme suit :

- Résultats de l'exercice 2020 :	2.682.307 TND.
- Résultats reportés antérieurs :	6.195.164 TND.
- Sous Total	8.877.471 TND.
- Réserve Légale 5% (10% du capital atteint) :	-
- Résultat reportés	8.877.471 TND.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que la prime d'émission, qui s'élevait à son origine, à cinq million cent onze mille cent douze Dinars Tunisiens (5.111.112 TND) et dont le reliquat est de deux millions trente et un mille cent douze Dinars Tunisiens (2.031.112 TND) est exonéré de l'impôt en cas de distribution.

Après discussion, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de cent soixante dix millimes (**0,170 TND**) par action correspondant à la somme globale de huit cent trente et un mille cent onze Dinars Tunisiens et cent trente millimes (**831.111,130 TND**) à prélever de la prime d'émission.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 24 Juin 2021.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve conformément à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, les conventions réglementées dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

## **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de sept mille Dinars Tunisiens (7.000 TND) net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2020.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

## **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour une période de trois (3) ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social du 31 décembre 2023, le mandat des administrateurs suivants :

Ekuity Capital représentée par Monsieur Abdelbasset Ben Moussa ; et  
Monsieur Hammadi Mokdadi représentant des petits porteurs.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

## **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures trente-cinq minutes (12h35).

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé après lecture par les membres du bureau.

### **LE PRESIDENT**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Mohamed Salah Gahbiche

### **LE SECRETAIRE**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Karim Gahbiche

### **LES SCRUTATEURS**

#### **P/Ekuity Capital**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Abdelbasset Ben Moussa

\_\_\_\_\_  
Monsieur Hammadi Mokdadi

### **LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Mohamed Triki

**EFS DE LA SOCIETE CEREALIS APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1

rue du Lac Turkana

Les Berges du Lac -1053 Tunis

**ACTIFS**

	Notes	2020 Au 31/12/2020	2019 Au 31/12/2019
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		222 991	220 159
<i>Moins : amortissement</i>		-196 431	-146 644
<b>S/Total</b>		<b>26 560</b>	<b>73 515</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>		8 208 711	6 466 380
<i>Moins : amortissement</i>		-3 922 722	-3 321 378
<b>S/Total</b>		<b>4 285 989</b>	<b>3 145 002</b>
<i>Immobilisations financières</i>		7 162 942	7 175 964
<i>Moins : Provisions</i>		-80 833	-80 833
<b>S/Total</b>		<b>7 082 109</b>	<b>7 095 131</b>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<b>11 394 658</b>	<b>10 313 648</b>
<b>Autres actifs non courants</b>		<b>345 784</b>	<b>276 898</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>11 740 442</b>	<b>10 590 546</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
<i>Stocks</i>		2 379 792	1 904 896
<i>Moins : Provisions</i>		0	0
<b>S/Total</b>		<b>2 379 792</b>	<b>1 904 896</b>
<i>Clients et comptes rattachés</i>		6 250 230	7 178 085
<i>Moins : Provisions</i>		0	0
<b>S/Total</b>		<b>6 250 230</b>	<b>7 178 085</b>
<i>Autres actifs courants</i>		328 382	1 971 125
<i>Moins : Provisions</i>		0	0
		<b>328 382</b>	<b>1 971 125</b>
<i>Placements et autres actifs financiers</i>		3 078 258	2 112 697
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>		2 174 159	239 396
<b>Total des actifs courants</b>		<b>14 210 821</b>	<b>13 406 199</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>25 951 263</b>	<b>23 996 745</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2019</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	4 888 889	4 888 889
Réserves légales	488 889	488 889
Prime d'émission	1 200 001	2 031 112
Autres capitaux propres	3 286 975	3 297 844
Resultats reportés	8 877 471	6 195 164
<b>Capitaux propres avant resultat de l'exercice</b>	<b>18 742 225</b>	<b>16 901 898</b>
Résultat de l'exercice	-	-
<b>Total capitaux propres après affectation</b>	<b>18 742 225</b>	<b>16 901 898</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	590 386	683 440
Provision pour risques et charges	-	-
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>590 386</b>	<b>683 440</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 742 488	1 012 773
Autres passifs courants	1 780 754	1 590 783
Autres passifs financiers	3 040 254	3 220 851
Concours bancaires	55 156	587 000
<b>Total des passifs courants</b>	<b>6 618 652</b>	<b>6 411 407</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>7 209 038</b>	<b>7 094 847</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>25 951 263</b>	<b>23 996 745</b>

## TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET DES DIVIDENDES DE LA STE CEREALIS EXERCICE 2019

DESIGNATION	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres (Primes d'émissions)	Réserve pour réinvestir exonérée disponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018 après affectation des résultats 2018	4 888 889	488 889	2 813 334	3 240 000	4 309 173	0	15 740 285
Résultat de l'exercice 2019						2 315 006	2 315 006
Subventions D'investissements				57 844			57 844
Modifications Comptables					-429 015		-429 015
Solde au 31/12/2019 avant affectation des résultats 2019	4 888 889	488 889	2 813 334	3 297 844	3 880 158	2 315 006	17 684 120
Affectation du bénéfice 2019 ( PV AGO du 04/06/2020)		-		-	2 315 006	-2 315 006	0
Dividendes distribués/exercice 2019			-782 222				-782 222
Solde au 31/12/2019 après affectation des résultats 2019	4 888 889	488 889	2 031 112	3 297 844	6 195 164	0	16 901 898
Résultat de l'exercice 2020						2 682 307	2 682 307
Subventions D'investissements				-10 869			-10 869
Solde au 31/12/2020 avant affectation des résultats 2020	4 888 889	488 889	2 031 112	3 286 975	6 195 164	2 682 307	19 573 336
Affectation du bénéfice 2020 ( PV AGO du 09/06/2021)		-		-	2 682 307	-2 682 307	0
Dividendes distribués/exercice 2020			-831 111				-831 111
Solde au 31/12/2020 après affectation des résultats 2020	4 888 889	488 889	1 200 001	3 286 975	8 877 471	0	18 742 225